



Demande de dédommagements

Par **Amos93**, le **18/08/2013 à 15:42**

Bonjour

Je suis propriétaire d'un appartement, et dernièrement mon locataire a rencontré de sérieux problème d'humidité causant des moisissures sur les murs, les meubles ... nous avons cherché partout et avons tout essayé, malheureusement mon locataire n'en pouvait plus et m'a prévenu qu'il quitterai les lieux.

Après son départ, nous avons entrepris de gros travaux :

- Mise en place d'un extracteur d'air plus puissant
- Réparation d'une fuite dans la salle de bain

Les moisissures ont touché les meubles du locataire, qui m'a demandé de lui rembourser Je lui ai dit de se retourner vers son assurance, cependant cette dernière refuse de prendre en charge le sinistre précisant qu'au vue de la facture que je lui ai fourni, il s'agit d'un problème de condensation dû à un mauvais fonctionnement de la VMC et que cela n'est pas couvert par le contrat ...

L'ancien locataire me menace de porter plainte et me demande de le dédommager d'une valeur de 1000€

J'avais déjà participé à sa facture # Fournisseur en énergie # à hauteur de 50€ et je ne lui ai pas imposé de pré-avis pour quitter l'appartement au vu de la situation. Je lui est également remis la caution tout de suite après son départ.

Je voulais savoir ce que je risque ? Est ce que le locataire est dans son droit ? l'assurance ?

Merci

Par **Amos93**, le **21/08/2013** à **11:01**

J'ai trouvé réponse merci